

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 35 (1973)
Heft: 14

Rubrik: Echos de l'industrie des machines agricoles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Echos de l'industrie des machines agricoles



L'ancien chef de l'entreprise dont on a fêté l'anniversaire.

M. Hans Birchmeier vient de fêter ses 80 ans

Monsieur Hans Birchmeier, ancien chef de la Fabrique Birchmeier & Cie S.A., à Künten (Argovie), a fêté son 80ème anniversaire le 4 août 1973 dans un état de corps et d'esprit que de moins âgés peuvent lui envier. Lors du développement de l'entreprise, de même qu'au service de la clientèle, il a su apparemment ménager ses forces tout en les dirigeant vers la réalisation de buts précis. Sinon on ne comprendrait guère qu'il ait pu garder sa verdeur jusqu'à un âge avancé. Nous lui souhaitons de tout cœur de pouvoir jouir encore de nombreuses années agréables et sereines.

Lors d'une journée de la «porte ouverte», des représentants d'autorités, des amis des secteurs de l'économie et de la politique, ainsi que des invités, ont eu la possibilité de visiter les divers locaux de l'entreprise en cause de Künten. Ils purent se rendre compte de la grande capacité de production de cette usine dans le domaine des pulvérisateurs agricoles et horticoles, des installations de nettoyage à

haute pression, du façonnage de matières plastiques et de la fabrication d'articles de ferblanterie.

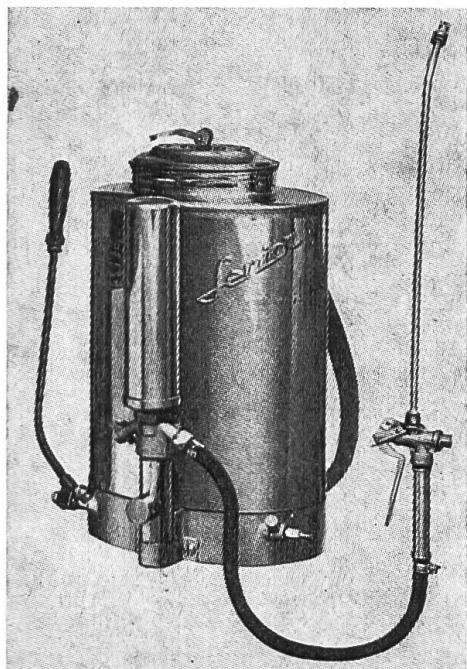
Mentionnons ci-dessous les étapes les plus importantes du développement de cette entreprise:

- 1876 Fondation de la firme R. Trost en tant que fabrique d'articles en métal et pour lampes.
- 1889 Entrée de J.B. Birchmeier (père de M. Hans Birchmeier) dans la firme. Début de la fabrication des pulvérisateurs agricoles et horticoles «Trost».
- 1907 Transfert de la firme Trost à la firme Birchmeier & Cie.
- 1911 Entrée de M. Hans Birchmeier dans l'entreprise paternelle.
- 1932 Démarrage de la fabrication des pulvérisateurs à moteur Bimoto.
- 1951 Transformation de la société en commandite en société par actions avec un capital de 1 million, lequel fut porté à 1,5 million en 1967.
- 1961 Démarrage de la fabrication de récipients en matière plastique.
- 1968 Fondation, à Ecublens (VD), d'une filiale pour la Suisse romande.
- 1968 Extension du programme de production par la fabrication de machines de nettoyage à haute pression.

Un pareil développement continual de l'entreprise témoigne d'une saine politique prévisionnelle d'expansion et d'adaptation. Cela concerne plus particulièrement le secteur des pulvérisateurs agricoles et horticoles (avec ses innombrables types et modèles à main et à moteur), lequel représente également aujourd'hui la production principale de la firme de Künten. Pour arriver à la situation florissante actuelle, il a fallu faire preuve d'une grande persévérance et aussi d'une remarquable souplesse pour satisfaire à des exigences souvent changeantes.

Dans le même ordre d'idées, il y a lieu de mentionner spécialement le phénomène vraisemblablement unique en son genre que constitue le pulvérisateur à dos «Senior». Il y a en effet 40 ans qu'il est fabriqué, sans que son aspect extérieur ait été sensiblement modifié, et qu'on l'exporte aujourd'hui encore dans les cinq continents.

C'est avec un vif intérêt que l'entreprise dont il s'agit suit à l'heure actuelle le développement de la fabrication de machines ou véhicules prévus pour l'entretien de la voie publique et qu'elle observe si des lacunes existent sur le marché dans la gamme des matériels proposés aux intéressés. Grâce aux pompes à très haute pression qu'elle fabrique, la firme Birchmeier est en mesure de mettre à la disposition des utilisateurs des appareillages ad hoc et des véhicules complètement équipés destinés au nettoyage des canalisations.

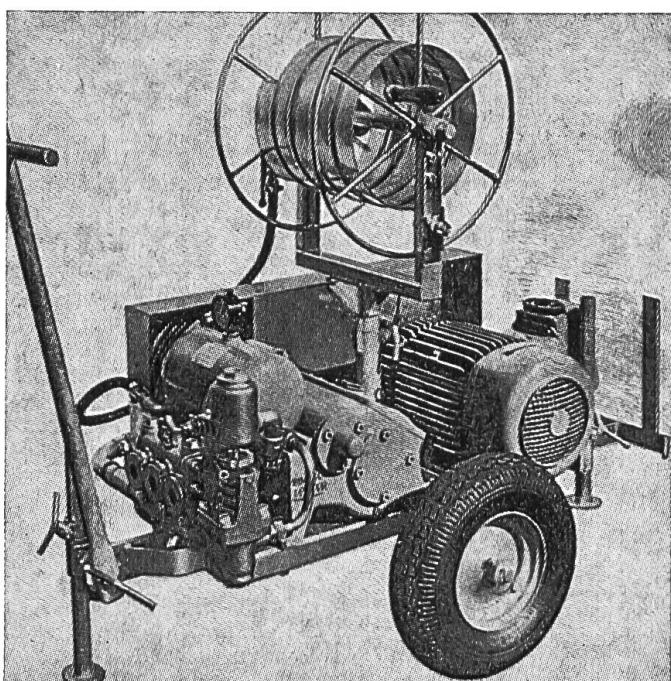


Le pulvérisateur à dos «Senior», lancé sur le marché il y a 40 ans, connaît toujours les mêmes succès de vente.

Cette nouvelle orientation partielle de la production et l'élargissement du programme de fabrication qui en découle représentent en somme une espèce de contrepoids pour les risques courus dans le secteur des matériels agricoles, dont l'écoulement est limité. Cela d'autant plus que la concurrence étrangère se fait de plus en plus sentir en ce qui touche les pulvérisateurs agricoles et horticoles. La firme Birchmeier doit ainsi déployer des efforts particuliers non seulement pour défendre la position qu'elle a acquise sur le marché mais encore pour la renforcer. Dans ce but, son premier objectif est comme toujours le maintien de la qualité des produits. Il en résulte fatallement que la plupart de ses réalisations s'avèrent plus



Les matières plastiques relèguent le laiton au second plan, en particulier pour la fabrication de petits réservoirs à bouillie.



On s'est basé sur les expériences faites avec les pulvérisateurs agricoles et horticoles en réalisant les pompes à haute pression pour travaux de nettoyage.

chères comparativement à d'autres puisque les frais de recherche ne peuvent être répartis que sur des séries relativement réduites. A la longue, et grâce à

la longévité des machines, une telle politique se révèle apparemment payante.

En ce qui concerne la production de récipients, il y aurait encore lieu de mentionner que des types en tôle ont été partiellement et rationnellement remplacés avec succès par des modèles en matière plastique façonnable. C'est ainsi que des pièces constitutives et récipients de toute sorte en matière synthétique sont fabriqués par deux machines automatiques spéciales. Ce nouveau matériau et son usinage rationnel permettent d'absorber en partie l'augmentation croissante des frais de machines et des frais de salaires. Il est vrai que les caractéristiques spécifiques des matières plastiques posent constamment de nouveaux problèmes au fabricant, qu'il s'agisse de la conception, du façonnage, de la solidité ou des

dimensions des appareils, ainsi que de la technique d'usinage.

A l'occasion de la célébration du 80ème anniversaire de Monsieur Hans Birchmeier, ses successeurs à la tête de l'entreprise ont assuré qu'ils seront aussi peu timorés que leur grand modèle lors de la solution des problèmes se posant dans l'avenir. Nous leur souhaitons de faire preuve du dynamisme et de la persévérance nécessaire pour y parvenir. rr

La Rédaction souhaite à Monsieur Hans Birchmeier de pouvoir jouir encore de longues et belles années en bonne santé. Elle forme aussi des vœux pour que la firme Birchmeier & Cie poursuive ses activités, avec le même succès que par le passé, pendant de nombreuses décennies.

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)

47ème Assemblée des délégués

Plus de 100 Délégués se sont réunis le 22 septembre 1973, à Sursee LU, sous la présidence de M. Hans Baechler, ingénieur agronome et président central, de Morat.

Les points statutaires à l'ordre du jour tels que l'approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée des délégués ainsi que du rapport d'activité et financier de l'exercice 1972/73 purent être rapidement liquidés. En ce qui concerne le programme de travail pour 1973 à 1974, quelques vœux furent émis, notamment sur les possibilités d'actionner les freins des remorques agricoles. Le rapport de la Station fédérale d'essais d'économie rurale et du génie agricole (FAT), à Taenikon (TG), relatif à ce problème, est donc attendu avec grand intérêt.

Les listes de cours des Centres de formation professionnelle complémentaire de Riniken et Grange-Verney / Moudon, réadaptées par les chefs de centre, furent également approuvées.

Le projet d'Ordonnance concernant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation (OAC) souleva une vive discussion. Il est naturel que l'agriculteur ne veuille pas renoncer à une seule des po-

sitions de faveur dont bénéficient les véhicules automobiles et remorques agricoles. En effet, la circulation toujours plus intense exige de chaque utilisateur de la route non seulement des égards mutuels mais de plus en plus de sacrifices et d'obligations. Les esprits se calmèrent peu à peu, de sorte que nous serons en mesure d'adresser au Département fédéral de justice et police une prise de position équilibrée et acceptable pour les deux parties. Les quelque trente accidents mortels se produisant chaque année par suite du capotage du tracteur sur les terrains en pente ne peuvent plus être enregistrés par un simple haussement d'épaules. La Commission technique 1 et le Comité central prirent donc la décision de faire un pas en avant et demandèrent aux Délégués d'approuver leur intention d'exiger que, à partir de janvier 1975, tous les tracteurs neufs ne soient admis à la circulation qu'avec un dispositif de sécurité pour le conducteur (cabine, cadre, arceau). Certains praticiens firent remarquer que ces dispositifs rendent difficiles l'accès aux granges et garages ainsi que le passage sous les arbres fruitiers. Une décision définitive fut donc renvoyée à